

les usagers du service public... seuls dans la tourmente



Retour sur tempêtes

Le samedi 24 janvier la tempête Klaus a ravagé le Sud Ouest, près de dix ans après les deux ouragans - Lothar et Martin - qui les 26 et 27 décembre 1999 avaient frappé avec une exceptionnelle violence le pays.

La tentation est donc grande d'établir un parallèle entre ces deux événements. Le réseau électrique, comme d'autres infrastructures (réseau téléphonique et RFF) et la filière bois, ont été soumis à rude épreuve dans les deux cas.

Autre similitude : la détermination des salariés, du public ou du privé, de nos départements ou de régions plus lointaines, qui ont œuvré à la remise en énergie des populations.

Si les vents furent d'une même intensité (sauf dans la zone de Perpignan) mais là s'arrête l'analogie, le caractère localisé au Grand Sud de la tempête Klaus et des 1 722 000 foyers privés d'électricité est à relativiser face aux 3,4 millions de foyers dans la même situation en 1999.

Nous pouvons nous féliciter des services de Météo France qui par leurs bulletins d'alerte ont permis à eRDF et RTE d'anticiper la mobilisation des agents et l'acheminement du matériel. Mais au delà de ce constat, de nombreuses questions restent en suspens !

La première et pas la moindre : pourquoi les derniers usagers ont dû attendre plus de dix jours avant d'être ré-alimentés ?

Energie coupée et privatisée

Certes depuis 1999, les directions ont créé la Force d'Intervention Rapide qui a permis une intervention massive de quelques milliers d'agents dans nos départements.

Mais rappelons-nous aussi que deux mois après cette tempête, le gouvernement Jospin entérinait la libéralisation du secteur qui programmait l'éclatement de l'entreprise. En conséquence, les dirigeants d'eDF ont considéré les premiers jours, contrairement à 99, qu'il appartenait aux seuls salariés des filiales eRDF et RTE d'intervenir dans la tempête et refusé à des centaines d'agents volontaires d'eDF SA d'intervenir.



Le désengagement du groupe EDF du territoire : aujourd'hui...

Les décisions prises en 2008, de réorganisations, de suppressions des structures de proximité (comme Villemur, Vic Fezensac, St Chely d'Apcher, Négrepelisse ou Mazamet) provoquent des suppressions massives d'emplois locaux (près de 1800 suppressions d'emplois en 2008 sur eRDF).

Elles ont fragilisé la continuité du service public et dans ces moments de grande détresse des usagers et des élus locaux se sont retrouvés seuls et sans interlocuteur pendant plusieurs jours.

Face à une telle situation nos syndicats ont immédiatement exigé un moratoire sur ces réorganisations et les suppressions d'emplois associées.



...et demain

Cette exigence est d'autant plus fondée que, courant 2009, la direction d'eRDF projette encore la fermeture de sites dans tous les départements de Midi Pyrénées : Luzech dans le Lot, le Mas d'Azil en Ariège, Condon et Nogaro dans le Gers, Montréjeau, Isle en Dodon, Carbonne et Auterive en Haute Garonne, Rabastens dans le Tarn, Grisolles dans le Tarn et Garonne...

La troisième phase prévue à partir de 2010 prévoit la fermeture de tous les sites de moins de 10 salariés sur le territoire des régions Midi Pyrénées et Aquitaine. En fait, les deux régions servent de laboratoire à la Direction Opérationnelle Sud Ouest pour la mise en œuvre d'un vaste plan d'externalisation et de concentration des activités afin de dégager de plus gros bénéfices pour la maison mère. C'est un désengagement affirmé du service public dans les départements à dominante rurale.

Des engagements non respectés

Nous exigeons aussi un bilan des politiques d'investissement (enfouissement et sécurisation mécanique) et d'entretien des réseaux (élagage, visite de lignes, élargissement des tranchées,...) suite aux engagements pris après la tempête de 99.

Manifestement les trois engagements de l'après tempête de 1999 n'ont pas été respectés :

- Celui de rétablir 80% des usagers en 24h,
- Celui d'une concertation locale avant tout projet de réorganisation ayant un impact sur la rapidité des interventions,
- Enfin de rendre le réseau plus robuste notamment avec l'engagement des entreprises de sécuriser les 36 000 communes de France ainsi que les lignes électriques en zone boisée.

Construire le service public de demain

Au delà de la remise provisoire en énergie, quelle va être la politique de remise à niveau et de sécurisation des réseaux ? Quelles seront les créations d'emplois locaux pour assurer cette reconstruction ? Autant de nouvelles questions que nous ne devons pas laisser trancher par des technocrates au service des seuls actionnaires.

Nous exigeons des pouvoirs publics l'organisation d'une table ronde, avec tous les acteurs concernés, ayant pour objet de tirer un bilan du désengagement du service public et de dégager les pistes d'une sécurisation en énergie des populations.

USAGERS, ELUS, EXIGEZ UN VERITABLE SERVICE PUBLIC DE QUALITE ET DE PROXIMITE

Toulouse le 7 février 2009